

Unité départementale des Alpes Maritimes et du Var
244 Avenue de l'Infanterie de Marine BP 50520
83070 Toulon

Toulon, le 16/12/2024

Rapport de l'Inspection des installations classées

Visite d'inspection du 03/12/2024

Contexte et constats

Publié sur  **GÉORISQUES**

CEMEX GRANULATS RHONE MEDITERRANEE

1330 rue G. Gautier de la Lauzière
Europarc de Pichaury - Bt C8- CS60516
13593 Aix-En-Provence

Références : D-UD83-2024-0609

Code AIOT : 0006409512

1) Contexte

Le présent rapport rend compte de l'inspection réalisée le 03/12/2024 dans l'établissement CEMEX GRANULATS RHONE MEDITERRANEE implanté Carrière de la Môle - Gonthier RN 98 83310 La Môle. L'inspection a été annoncée le 06/11/2024. Cette partie « Contexte et constats » est publiée sur le site internet Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>).

Les informations relatives à l'établissement sont les suivantes :

- CEMEX GRANULATS RHONE MEDITERRANEE
- Carrière de la Môle - Gonthier RN 98 83310 La Môle
- Code AIOT : 0006409512
- Régime : Enregistrement
- Statut Seveso : Non Seveso
- IED : Non

La société CEMEX exploite au sein de sa carrière située lieu dit "Gontier", des installations de concassage/criblage autorisées par arrêté préfectoral du 29 juin 1993 modifié par arrêté préfectoral complémentaire du 14 mai 2018.

2) Constats

2-3) Ce qu'il faut retenir des fiches de constats

L'inspection a constaté que l'exploitant prenait les dispositions nécessaires au respect des dispositions réglementaires de l'arrêté préfectoral complémentaire du 14 mai 2028.

2-4) Fiches de constats

N° 1 : Installations mobiles

Référence réglementaire : Arrêté Préfectoral du 29/06/1993, article III A
Thème(s) : Risques chroniques, Concassage
Prescription contrôlée : Le groupe mobile de concassage criblage d'une puissance de 380 KW est utilisé pour le recyclage des matériaux inertes et des stériles d'exploitation. Un registre indiquant les périodes de fonctionnement du groupe est tenu par l'exploitant. L'installation est équipée d'un système d'abattage des poussières, notamment à la jetée des matériaux et aux sorties de concasseur et de crible. »
Constats : Un groupe mobile de concassage est présent sur site Un registre indiquant les périodes de fonctionnement du groupe est tenu par l'exploitant. L'installation est équipée d'un système d'abattage des poussières
Type de suites proposées : Sans suite

N° 2 : niveaux sonores

Référence réglementaire : Arrêté Préfectoral du 29/06/1993, article III C 3
Thème(s) : Risques chroniques, Mesures bruit
Prescription contrôlée : Un contrôle acoustique sera réalisé dès la mise en fonctionnement de l'unité mobile de concassage criblage.
Constats : Une mesure des niveaux sonores a été réalisée en 2024 . L'exploitant nous a fourni le rapport de mesures correspondant Les valeurs mesurées respectent les valeurs limites réglementaires
Type de suites proposées : Sans suite